



Centre Ornithologique du Gard

📍 Avenue du Champ de Foire-30190 Saint Chaptes - ☎ 04 66 63 85 74
✉ assoc@cogard.org - www : cogard.org

Assemblée générale Ordinaire du 27/03/2021 au Centre du Scamandre à Vauvert.

Rapport moral du président Jean-Pierre Trouillas pour l'année 2020

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers salariés, partenaires, Chers amis et adhérents, nous tenons en premier à remercier chaleureusement le Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise pour son accueil, et le prêt d'une salle au Centre du Scamandre, pour notre assemblée annuelle.

Nous voici réunis pour l'assemblée générale ordinaire retraçant les activités, les faits marquants et la vie du Centre Ornithologique du Gard lors de l'année écoulée.

L'année 2020 aura été une année particulière, marquée par une crise sanitaire sans précédent qui nous a obligés à reporter de nombreux projets et à réduire nos activités. Comme dans toutes les associations, le lien social tient une place prépondérante et nous avons tous souffert de cette situation. Malgré cela notre association de protection de l'environnement a pu maintenir la plupart de ses actions dans les domaines de l'information, de l'étude et de la protection.

Outre les activités salariées, les adhérents actifs ont encore une fois énormément apporté à l'association. La valorisation du temps de bénévolat offert par chacun au COGard, bien que moindre qu'en 2019 (réalisation de l'atlas), représente toujours un volume important et vital pour l'association.

Les activités bénévoles conduites par des adhérents engagés dans différentes actions sont le reflet de notre vitalité et de notre militantisme :

L'information

- Exposition Photo « reGard naturel ».
- Stands
- Atlas des oiseaux du Gard

L'étude

- Comptage Outardes hivernantes
- Comptage Wetland
- Enquête Pies-Grièches
- Enquête hirondelles
- Enquête rapaces diurnes
- Comptage cormorans

La protection

- Plaintes et actions juridiques
- Nichoirs

La Gestion

- Secrétariat courant au local du COGard
- Gestion des adhésions et de la liste adhérents
- CEN Occitanie

Le rapport d'activités 2020 permet de revenir plus en détail sur chacun de ces points.

Siret : 387 789 787 00034 Code APE : 925 E – Association loi 1901 non assujettie à la TVA-reconnue d'intérêt général depuis 2010- Agréée protection de la nature et environnement (Arrêté 2013260-002), Jeunesse et éducation populaire (Arrêté 30/JEP/17/11), Serve civique (LR-030-11-00041-00)

Nos partenaires :



Conservatoire
d'espaces naturels
Languedoc-Roussillon





Centre Ornithologique du Gard

📍 Avenue du Champ de Foire-30190 Saint Chaptès - ☎ 04 66 63 85 74
✉ assoc@cogard.org - www : cogard.org

Le conseil d'administration s'était donné comme objectif de se pencher sur la gouvernance. Pour ce faire il a dû réactualiser les contrats de travail et notamment celui de notre directeur. Une délégation de pouvoir a été élaborée pour ce dernier, ce qui a pour effet de décharger les administrateurs de la gestion du personnel et d'avoir des salariés plus réactifs. Les choix politiques sont toujours du ressort des administrateurs. C'est au cours de l'assemblée générale que sont définies les orientations et les choix stratégiques.

Les administrateurs se sont réunis une fois par mois. Ces réunions ont été planifiées les premiers lundi du mois. Durant les confinements elles se sont tenues en visio ou audio-conférence. Je rappelle qu'elles sont ouvertes aux autres adhérents et notamment s'ils ont des sujets qu'ils aimeraient voir traité.

Le Zoom RH a eu comme effet de mettre à plat des dysfonctionnements. Le CA s'est appliqué à mettre en œuvre les préconisations qui en sont ressorties : Aujourd'hui on a retrouvé une équipe de salariés sereine avec une confiance mutuelle qui permet d'avancer plus vite et efficacement sur la plupart des dossiers.

Le travail effectué par les salariés a été conséquent en 2020 et malgré la crise les commandes n'ont pas baissés.

Maxime Mollard a quitté l'association et c'est Madeleine Pons qui l'a remplacé. Le poste d'animatrice de Pauline Teodoro n'a pas été renouvelé en raison de la crise sanitaire. Pour assurer la totalité des suivis de terrain printaniers et alléger la charge de travail nous avons dû embaucher des « saisonniers ».

Je remercie Daniel notre directeur qui coordonne et dirige cette équipe de trois salariés à temps plein et deux en CDD actuellement.

Nous avons eu l'opportunité d'investir dans de nouveaux bureaux à Nîmes pour compenser le manque de place à Saint-Chaptès. Un loyer très avantageux avec une salle permettant de se réunir et qui offre de nouvelles perspectives. Notre local à Saint-Chaptès a été conservé car sa centralité par rapport au département nous a semblé intéressante pour mener les animations réalisées par Marion et par plusieurs bénévoles. La bibliothèque y est restée et doit faire l'objet d'une réflexion pour qu'elle soit accessible et mise en valeur.

Nous avons décidé d'offrir un tee-shirt floqué de notre logo aux adhérents qui représentent l'association dans diverses manifestations ou réunions. Nous avons également prévu d'ouvrir une boutique en ligne pour tous les adhérents. Celle-ci ne sera en service qu'en 2021.

Au niveau de la communication interne ou externe les choses ont bougé, mais n'ont pas toujours pu aboutir pour des raisons techniques ou à cause des difficultés à se rencontrer. Cependant le site internet a été nettoyé des éléments obsolètes, le visuel a été modernisé et le contenu restructuré. Le CA a confié cette mission à Marie-José Valero, mission dont on pourra apprécier tous les résultats en 2021. Pour le Forum le retard est dû à un problème d'hébergement. Mais il sera très utile pour partager des photos, pour l'identification d'espèces ou pour partager ses sorties naturalistes avec d'autres adhérents par exemple. En outre il permettra de ne pas saturer nos boîtes aux lettres.

Le domaine des Mourgues du Grès a reconduit sa convention de mécénat. Ceci est gratifiant pour notre association et devrait nous inciter à multiplier ce type de collaboration. Pour que le suivi des mécénats soit effectifs il faut des référents car les administrateurs ne peuvent pas tout mener de front.

Comme ma fonction de président l'exige, je me suis beaucoup impliqué dans la communication ainsi que sur les aspects juridiques et dans différentes instances pour défendre les oiseaux. Ce côté militant me semble important pour notre association. Je remercie France Nature Environnement qui nous a conseillé et soutenu dans de nombreux dossiers ainsi que les agents de l'Office Français de la Biodiversité qui sont très disponibles lors des dépôts de plaintes.

Siret : 387 789 787 00034 Code APE : 925 E – Association loi 1901 non assujettie à la TVA-reconnue d'intérêt général depuis 2010- Agréée protection de la nature et environnement (Arrêté 2013260-002), Jeunesse et éducation populaire (Arrêté 30/JEP/17/11), Serve civique (LR-030-11-00041-00)

Nos partenaires :



Conservatoire
d'espaces naturels
Languedoc-Roussillon





Centre Ornithologique du Gard

📍 Avenue du Champ de Foire-30190 Saint Chaptes - ☎ 04 66 63 85 74
✉ assoc@cogard.org - www : cogard.org

Il est impératif que pour 2021 le conseil d'administration s'étoffe avec l'arrivée de nouveaux membres volontaires parmi les adhérents. Grace aux réformes structurelles que nous avons menées nous pouvons nous consacrer d'avantage à la vie associative et aux projets. Plus l'équipe est large, plus les tâches sont partagées. Les rencontres sont conviviales et nous avons pu les délocaliser quelquefois.

Enfin, pour conclure, l'année 2020 a été, malgré la crise sanitaire, une année globalement positive pour le COGard, tant par les réformes structurelles que par les projets réalisés par les bénévoles et les salariés. La complémentarité et l'engagement d'une équipe constituée d'adhérents militants qu'ils soient fin naturalistes ou non, et de salariés compétents et à l'esprit associatif ont permis de faire les réformes nécessaires pour surmonter les difficultés structurelles ou passagères et de trouver une nouvelle dynamique.

Le Président du COGard
Jean-Pierre Trouillas

Siret : 387 789 787 00034 Code APE : 925 E – Association loi 1901 non assujettie à la TVA-reconnue d'intérêt général depuis 2010- Agréée protection de la nature et environnement (Arrêté 2013260-002), Jeunesse et éducation populaire (Arrêté 30/JEP/17/11), Serve civique (LR-030-11-00041-00)

Nos partenaires :



Conservatoire
d'espaces naturels
Languedoc-Roussillon

